

Conjuguer adaptation au changement climatique et fréquentation touristique

L'expérience des Grands Sites de France

Soline Archambault, directrice, Réseau des Grands Sites de France

Les Grands Sites de France ont en commun d'être des paysages connus de tous, protégés en leur cœur par la loi de 1930 sur la protection des monuments naturels et des sites. Habités, ouverts et évolutifs, ils reflètent la richesse et la diversité paysagère de la France, contribuant à la fois à l'attractivité touristique internationale du pays et au développement local. Gérés au quotidien par des collectivités territoriales engagées dans une politique et une méthode nationales portées par le ministère de la Transition écologique, ils sont aujourd'hui particulièrement exposés aux effets du changement climatique et à l'intensification de la fréquentation touristique.



Une démarche paysagère intégratrice qui facilite la mise en cohérence des enjeux

Le développement touristique et la nécessité d'en réparer les dégâts, sont à l'origine de la politique « Grand Site de France ». Dès la fin des années 1970, la démocratisation des pratiques touristiques, concentrées sur l'été et très dépendantes de la voiture individuelle, engendre des pressions importantes sur les espaces littoraux, montagnards et de campagne. Dès lors, les nuisances se multiplient – forte présence de la voiture, engorgement des voies d'accès, érosion des sols, dégradation de l'expérience de visite... Un « tourisme de cueillette », déconnecté des pratiques locales, fragilise le maintien d'une économie rurale diversifiée, où l'agriculture avait jusqu'ici joué un rôle important et contribué à la fabrique du paysage. Le cadre de vie des habitants est affecté, et les populations locales ne se reconnaissent plus dans le paysage emblématique qui faisait leur fierté.

C'est dans ce contexte que la démarche « Grand Site de France » est mise en place pour remédier à ces multiples dysfonctionnements. Elle vise à maintenir un équilibre durable entre préservation à long terme du site, accueil d'un très large public et développement économique local. Portée par les collectivités locales, en partenariat avec l'État, elle repose sur un projet de territoire transversal, cohérent et concerté visant à préserver les valeurs paysagères du site protégé et de son écrin.

Pour maîtriser durablement les pressions, éviter la banalisation et soutenir un développement économique ancré dans l'esprit des lieux, les Grands Sites de France se réfèrent à ce projet global qui se traduit par :

- une gouvernance pluridisciplinaire, adaptée au territoire, réunissant tous les acteurs concernés ;
- une recherche holistique d'équilibre fondée sur une connaissance fine des valeurs paysagères du site et de l'écosystème dans lequel celui-ci évolue (fréquentation, économie, réglementations, géographie, biodiversité, paysage, patrimoines, agriculture, artisanat...).

Cette démarche, souple et pragmatique, est un creuset d'innovation mais aussi d'efficacité en favorisant tout à la fois le croisement des politiques et des thématiques et une gestion agile et adaptative capable d'intégrer de nou-

veaux enjeux comme le réchauffement climatique.

Les 51 sites du réseau des Grands Sites de France représentent 1,77 % du territoire, concernent 1,2 million d'habitants et accueillent annuellement plus de 40 millions de visiteurs.



Vue aérienne du Grand Site de France Baie de Somme (Somme). © Altimage-SMBS-GLP



Vue aérienne du mont Beuvray, Grand Site de France Bibracte - Morvan des Sommets (Saône-et-Loire et Nièvre). © Aurélien Ibanez

Des pressions cumulées qui s'intensifient

À la suite crise sanitaire de 2020-2021, le besoin de reconnexion à la nature provoque une augmentation brutale de la fréquentation des espaces naturels. Des sites comme le cirque de Sixt-Fer-à-Cheval ou les gorges de l'Hérault, des parcs nationaux comme celui des Calanques atteignent des taux de croissance touristique de 40 à 60 % avec une multiplication des pics de fréquentation en dehors de la saison estivale. Cette situation de

« surfréquentation » ou, plus précisément, de déséquilibre de la fréquentation, se caractérise à nouveau par l'observation d'impacts négatifs notables, plus ou moins durables, sur le paysage, la biodiversité, les activités locales, la qualité de vie des habitants, l'économie locale et l'appréciation de la visite.

Dans le même temps, l'accélération du changement climatique affecte de plus en plus drastiquement les paysages, se manifestant par une augmentation des aléas : incendies, éboule-



ments, inondations et sécheresses. Les sites littoraux sont menacés par le recul du trait de côte, les paysages de montagne deviennent de plus en plus vulnérables, les forêts subissent le dépérissement d'essences emblématiques... Le partage de la ressource en eau, entre activité touristique, agriculture et biodiversité s'ajoute aux enjeux plus classiques de conciliation des usages entre habitants et visiteurs.

À travers deux éditions de ses Rencontres annuelles, le Réseau des Grands Sites de France

a engagé un travail de collecte et de partage d'expériences pour mieux appréhender les conséquences du changement climatique sur la gestion des sites.

Localement, les programmes d'actions des Grands Sites accordent désormais une plus grande part à la prévention des risques et à l'adaptation, en privilégiant autant que possible les solutions fondées sur la nature.

Les politiques nationales d'atténuation affectent, elles aussi, la qualité paysagère y compris dans les espaces protégés et viennent parfois percuter les projets de territoire. Une démarche expérimentale est alors engagée par le Réseau pour accompagner ses membres dans l'élaboration de stratégies paysagères de transition énergétique : plan de paysage transition énergétique dans le Grand Site de France Massif et balcons du Canigó, aire d'influence paysagère à Bibracte-Morvan des Sommets.

À travers ces différents prismes, le changement climatique intègre ainsi de plus en plus systématiquement les projets stratégiques des Grands Sites de France à côté des enjeux touristiques.

L'enjeu est important tant ces deux pressions se conjuguent et se renforcent mutuellement. Le changement climatique fragilise davantage des paysages déjà sous tension touristique, rendant la gestion des flux encore plus délicate. Inversement, l'aménagement touristique, s'il n'est pas intégré, peut augmenter la vulnérabilité des sites aux aléas climatiques, le risque incendie en étant un exemple évident tant il est lié à la fréquentation humaine.

Gestion adaptative et expérimentations ancrées dans la singularité des sites

Baie de Somme : double bénéfice touristique et climatique.

La baie de Somme est un paysage en mouvement, emblématique de l'interaction entre ciel, terre et mer. Dans ce contexte patrimonial littoral vulnérable aux effets du changement climatique et de l'érosion côtière, le renforcement des ouvrages existants contre les infiltrations d'eau a été complété par des opérations de renaturation en haut de falaise,

ainsi que par le recul et le réaménagement de plusieurs rues à Ault. Ces actions permettent non seulement de protéger le trait de côte et les habitations face aux aléas climatiques, mais aussi de valoriser le paysage et d'améliorer l'expérience des visiteurs, offrant ainsi un double bénéfice, à la fois touristique et environnemental.

Bibracte – Morvan des Sommets : laboratoire d'une gestion forestière expérimentale.

La forêt est une composante majeure des paysages du Grand Site de France Bibracte – Morvan des Sommets et de son attractivité. Son intégrité étant menacée par la sécheresse et les parasites liés au changement climatique, les gestionnaires du site se sont mobilisés en créant un laboratoire d'expérimentation forestière cherchant à concilier économie, écologie et paysage. Il permet d'adapter la gestion forestière en passant de peuplements réguliers résineux à des peuplements irréguliers mixtes et en testant la résistance d'essences naturelles. Il facilite également le dialogue territorial entre les acteurs locaux, le grand public, les partenaires économiques et le monde de la recherche.

Sixt-Fer-à-Cheval : digue multifonctionnelle et réaménagement.

À Sixt-Fer-à-Cheval, les aléas naturels font partie de la vie du site, bien qu'ils soient aggravés par des facteurs anthropiques et par le changement climatique. Suite à des éboulements et laves torrentielles, une route d'accès au cirque a été coupée en 2003. Si l'urgence de la situation a conduit à une première réponse technique par l'aménagement de deux digues canalisant le torrent, une démarche paysagère a ensuite été mise en place afin d'apporter une réponse pérenne et intégrée aux différents enjeux : déport d'une digue pour la création d'un espace de divagation du torrent, création d'un parcours de découverte contribuant au partage d'une culture du risque, etc.

Adaptés à chaque territoire, ces projets s'appuient sur une concertation importante où la singularité paysagère, la culture locale et



Le Crottoy, Grand Site de France Baie de Somme (Somme).
© Nicolas Bryant

l'attachement aux lieux inspirent le projet. Malgré la complexité des enjeux et les changements d'approche importants qu'ils induisent, ils suscitent l'adhésion des habitants en recherchant toujours un double bénéfice pour les locaux et les visiteurs.



Sources

RGSF, « Quels leviers de résilience pour les paysages patrimoniaux face au changement climatique ? Prévention des risques, adaptation de la gestion et dialogue territorial », actes des Vingt-cinquièmes Rencontres du Réseau des Grands Sites de France, Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre, 2023.

RGSF, « La gestion durable de la fréquentation dans les Grands Sites de France : méthode et pratiques », 2024.

RGSF, « Concilier paysage et transition énergétique dans les Grands Sites de France : stratégies et méthode », 2025.